

CLIMATISATION CIRCUITS DE CLIMATISATION TENUE A LA TRACTION

Page 1/5

SANS RESTRICTION D'UTILISATION

AVANT-PROPOS

Ce document est équivalent au document du Groupe RENAULT SA de référence 31-03-914.

L'équivalent s'applique au premier niveau ; elle ne concerne pas les documents cités.

Il ne doit pas être modifié sans une consultation préalable du Service Normalisation de ce Groupe.

Il est conforme à l'accord intervenu entre ce groupe et PSA PEUGEOT CITROËN en juillet 1998.

SOMMAIRE

1. OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION	1
2. PRINCIPE	1
3. MOYENS D'ESSAI	1
4. MODE OPÉRATOIRE	2
5. EXPRESSION DES RÉSULTATS	2
6. COMPTE RENDU D'ESSAI	2
ANNEXE 1	3
ANNEXE 2	4
7. HISTORIQUE ET DOCUMENT CITÉS	5
7.1. HISTORIQUE	5
7.2. DOCUMENTS CITÉS	5
7.3. EQUIVALENT À :	5
7.4. CONFORME À :	5
7.5. MOTS CLEFS	5

1.OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

La présente procédure a pour but de décrire un essai permettant de déterminer l'effort nécessaire à la rupture entre l'embout métallique et le tuyau des flexibles souples de conditionnement d'air.

2.PRINCIPE

Le flexible, placé sur une machine de traction, est soumis à un effort de traction croissant jusqu'à l'obtention de la rupture entre l'embout et le tuyau si demandée au plan fonctionnel ou à la valeur max. demandée au plan fonctionnel.

3.MOYENS D'ESSAI

Les moyens d'essai se composent :

- d'une machine de traction,
- d'un enregistreur indiquant l'effort en fonction du déplacement,
- d'un système de fixation des flexibles (voir annexes 1 et 2),
- d'une clé dynamométrique.

4.MODE OPERATOIRE

- Les essais sont réalisés à une température de $23\text{ °C} \pm 2\text{ °C}$.
- Les flexibles sont installés sur le montage de traction en tenant compte du couple de serrage fonctionnel des canalisations.
- L'effort de traction doit être exercé suivant l'axe du flexible.
- Les flexibles sont ensuite soumis à un effort de traction constant par l'intermédiaire de la partie mobile de la machine dont la vitesse de déplacement est de $50\text{ mm/min} \pm 2\text{ mm/min}$ jusqu'à l'effort demandé ou la rupture entre l'embout et le tuyau.

5.EXPRESSION DES RESULTATS

Pour homologuer un essai, il faut réaliser l'essai sur 3 pièces minimum.

Les efforts de traction doivent être exprimés en daN.

Noter :

- l'aspect de la pièce à l'effort exigé au cahier des charges,
- la valeur de l'effort de désolidarisation des pièces, ou, à défaut, l'effort maximal mesurable par le dynamomètre si celui-ci est inférieur à l'effort de désolidarisation,
- l'endroit où s'est produite la rupture (au niveau du sertissage ou dans le tuyau).

6.COMPTE RENDU D'ESSAI

Outre les résultats obtenus, le compte rendu d'essai doit indiquer :

- la référence de la pièce essayée,
- la référence du fournisseur,
- la date de fabrication de la pièce,
- la référence de la présente procédure et son indice de modification,
- les détails opératoires non prévus dans la présente procédure ainsi que les incidents éventuels susceptibles d'avoir agi sur les résultats.